



EXPERT-IOB
ORGANISME DE FORMATION

spécialisé dans la formation des
Intermédiaires en Opérations de
Banque et Assurance

Siège social

EXPERT-IOB
151 impasse des galets
30650 ROCHEFORT-DU-GARD
contact@expert-iob.fr

www.expert-iob.fr

SARL au capital de 1.000 €

RCS NIMES
752.016.345
APE : 8559 A

Organisme de formation
enregistré sous le
n°76 30 0461 230 auprès du
Préfet de la région Occitanie

CONSEILS ET INSCRIPTIONS

02 38 411 625

contact@expert-iob.fr



PROGRAMME FORMATION IOB 150 H – Actualisé au 10/04/2020 100 % réussite

Objectifs de cette formation :

- ✓ Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière.
- ✓ Acquérir la connaissance des principaux types de crédits ; la réglementation applicable ; les droits et obligations de l'emprunteur ; sensibilisation aux causes du surendettement et à la manière de le prévenir

A. - La formation de tronc commun (durée minimale : 60 heures)

1. Les savoirs généraux :
2. Connaissances générales sur le crédit.
3. Notions générales sur les garanties.
4. Notions générales sur les assurances des emprunteurs.
5. Les règles de bonne conduite.
6. Contrôles et sanctions.
- 7 Les accords de Bâle
8. Les règles méconnues des organismes de crédit
9. Les motifs à l'origine d'un refus de prêt
10. Que faire lorsqu'on a trop de crédits ?
11. Le crédit responsable
12. Savoir rédiger une note de synthèse
13. Savoir utiliser une calculatrice financière

B. - Les modules spécialisés

1. Module n° 1 : crédit consommation et crédit de trésorerie (durée minimale : 14 heures)

- 1.1. L'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation.
- 1.2. Le crédit à la consommation.
- 1.3. Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
- 1.4. La préparation d'un dossier de crédit à la consommation.
- 1.5. Etude détaillée de plusieurs dossiers.
Savoir rédiger une note de synthèse.

2. Module n° 2 : le regroupement de crédits (durée minimale : 14 heures)

- 2.1. L'environnement du regroupement de crédits.
- 2.2. Le regroupement de crédits.
- 2.3. Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information du candidat au regroupement.
- 2.4. Le dossier de regroupement.
- 2.5. Etude détaillée de plusieurs dossiers.
Savoir rédiger une note de synthèse.

3. Module n° 3 : les services de paiement (durée minimale : 14 heures)

- 3.1. L'environnement des services de paiement.
- 3.2. Les différents services de paiement.
- 3.3. Les droits de la clientèle en matière de services de paiement (délais d'exécution des ordres, informations, incidents de paiement...).
- 3.4. La préparation d'un dossier de service de paiement.
- 3.5. Etude détaillée de plusieurs dossiers.
Savoir rédiger une note de synthèse.



EXPERT-IOB
ORGANISME DE FORMATION

spécialisé dans la formation des
Intermédiaires en Opérations de
Banque et Assurance

Siège social

EXPERT-IOB
151 impasse des galets
30650 ROCHEFORT-DU-GARD
contact@expert-iob.fr

www.expert-iob.fr

SARL au capital de 1.000 €

RCS NIMES
752.016.345
APE : 8559 A

Organisme de formation
enregistré sous le
n°76 30 0461 230 auprès du
Préfet de la région Occitanie

CONSEILS ET INSCRIPTIONS

02 38 411 625
contact@expert-iob.fr



4. Module n° 4 : le crédit immobilier (durée minimale : 24 heures [niveau 1])

- 4.1. L'environnement du crédit immobilier.
- 4.2. Les intervenants et le marché.
- 4.3. Le crédit immobilier.
- 4.4. Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
- 4.5. La constitution du dossier de crédit immobilier.
- 4.6. Etude détaillée de plusieurs dossiers.
Savoir rédiger une note de synthèse.

Module Approfondissement (durée minimale : 24 heures [niveau 1])

- 5 Les techniques de prospection : Bouche à oreille, recommandation et parrainage
6. La prise de rendez-vous par téléphone
7. L'entretien de prospection
8. L'accueil de la clientèle face à face
9. La relation client par téléphone
10. L'entretien de vente face à face
11. Etre
12. Avoir
13. Etre sympathique